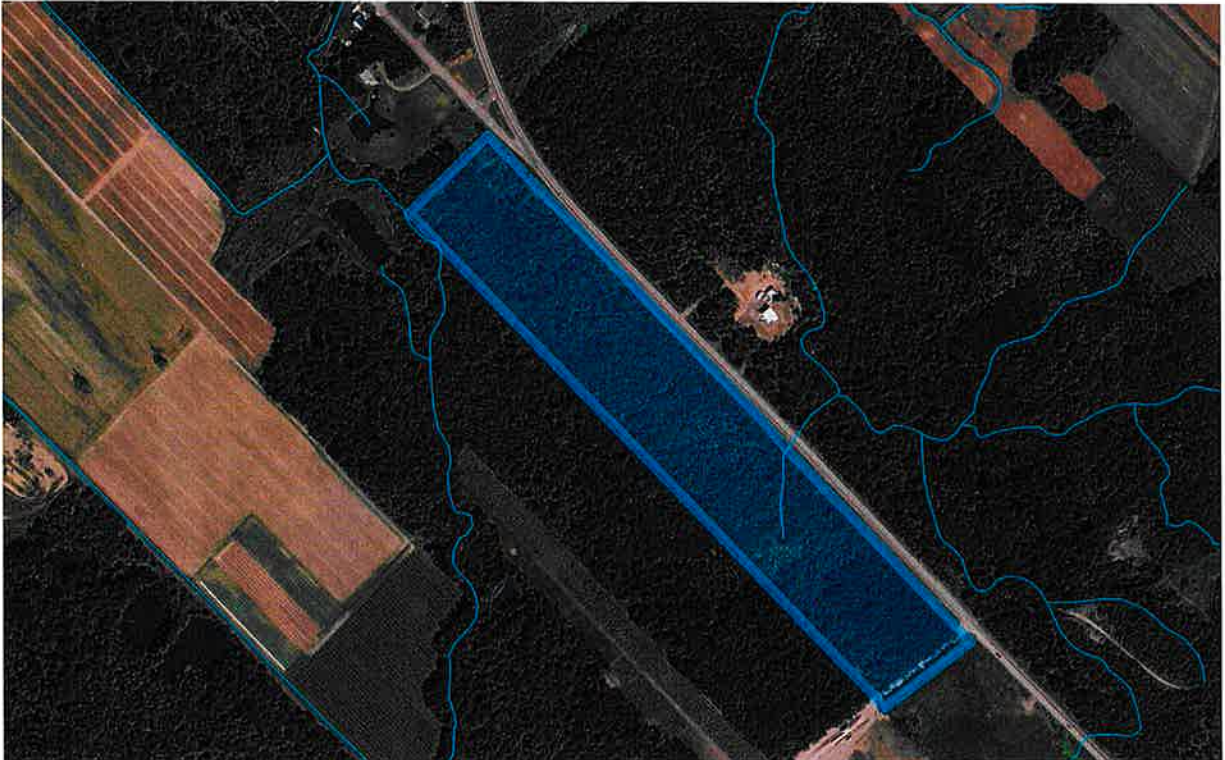


## AVIS PUBLIC

La Municipalité de L'Islet demande des offres de services pour le déboisement d'une partie du lot 2 938 188. Le bois découlant du déboisement sera conservé par la personne ayant le mandat. Une compensation devra être remise à la Municipalité.

### Spécifications du lot :

- Situé au sud de la route du Rocher et longeant la route 285
- Dimensions : 75 370.3 m<sup>2</sup>
- Jusqu'à 40 % du terrain peut être déboisé
- Le déboisement doit se faire de façon uniforme sur tout le terrain
- Le déboisement ne peut pas se faire à moins de 15 mètres d'un cours d'eau, de part et d'autre (présent sur le lot)
- Le déboisement ne peut pas se faire à moins de 20 mètres des limites du terrain, le long de la route 285

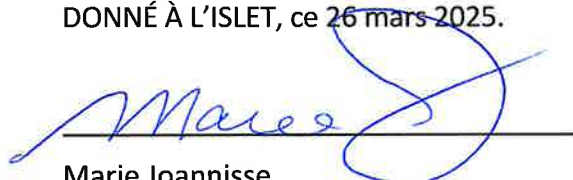


Toute personne désirant faire une offre peut se rendre sur le lot.

Les offres seront reçues par courriel à [dg@lislet.com](mailto:dg@lislet.com), au plus tard le 17 avril 2025 à 10 h, avec comme objet « Offre – Déboisement d'une partie du lot 2 938 188 ».

La Municipalité octroiera le mandat de déboisement au plus offrant. L'octroi du mandat se fera à la séance du conseil du 5 mai 2025, à moins d'avis contraire. Le résultat sera transmis par courriel à tous ceux ayant fait une offre.

DONNÉ À L'ISLET, ce 26 mars 2025.



Marie Joannisse  
Directrice générale greffière-trésorière